

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 11372

Numéro SIREN : 824 589 741

Nom ou dénomination : 21 PRODUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 21/10/2021 sous le numéro de dépôt 57012

Désignation de la société : - S12A

DGFIP N° 2050

Siret : 8245897410027
Pôle : BUHOLD - Pôle holding hors EPA
Remontée : Liasse fiscale 2020 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2021

Closure au : 31/12/2020

[] Néant :

BILAN - ACTIF	Exercice N			N-1
	Brut	Amortiss., prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de développement	CB	CC		
Concessions, brevets et droits similaires	AD	CD		
Fonds commercial (1)	AE	CE		
Autres immobilisations incorporelles	AF	CF		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AG	CG		
TOTAL Immobilisations incorporelles	AL	AM		
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AX		
TOTAL Immobilisations corporelles				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations	CU	CV		
Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières	BH	BI		
TOTAL Immobilisations financières				
TOTAL (II)	BJ	BK		
Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BN		
En cours de production de services	BP	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
TOTAL Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)	BX	BY		
Autres créances (3)	BZ	CA	3 359	1 801
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
TOTAL Créances			3 359	1 801
Valeurs mobilières de placement Dont actions propres :	CD	CE		
Disponibilités	CF	CG		
TOTAL Trésorerie				
Charges constatées d'avance (3)	CH	CI		
TOTAL (III)	CJ	CK	3 359	1 801
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecarts de conversion actif (VI)	CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	3 359	1 801
Remoiss :		CP		
(1) Dont droit au ball :				
Clause de réserve de propriété :				
Immobilisations :				
Stocks :				
Créances :				

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : - S12A

DGFIP N° 2051

Siret : 82458974100027
Pôle : BUHOLD - Pôle holding hors EPA
Remontée : Liasse fiscale 2020 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2021

Closure au : 31/12/2020 [Néant :

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (1)	(Dont versé : 3 600)	3 600	3 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecart de réévaluation (2)	(Dont écart d'équivalence : EK)		
Réserve légale (3)			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	(Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours : B1)		
Autres réserves	(Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants : EJ)		
TOTAL réserves			
Report à nouveau		-99	-1 307
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		-142	-392
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		3 359	1 801
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			
Emprunts et dettes financières divers	(Dont emprunts participatifs : EI)		
TOTAL dettes financières			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		0	
TOTAL dettes d'exploitation		0	
Produits constatés d'avance (4)			
TOTAL (IV)		0	
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		3 359	1 801
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
(2) Dont :			
Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
Ecart de réévaluation libre			
Réserve de réévaluation (1976)			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		0	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : - S12A

DGFiP N° 2052

Siret : 82458974100027

Pôle : BUHOLD - Pôle holding hors EPA

Remontée : Liasse fiscale 2020 - IS (société Intégrée) - Réelle

Millésime 2021

Ciôture au :

31/12/2020

[] Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		FA	FB	FC	
Production vendue	Biens	FD	FE	FF	
	Services	FG	FH	FI	
Chiffres d'affaires nets		FJ	FK	FL	
Production stockée				FM	
Production immobilisée				FN	
Subventions d'exploitation				FO	
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)				FP	
Autres produits (1) (11)				FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS	
Variation de stock (marchandises)				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				FW	329
Impôts, taxes et versements assimilés				FX	163 193
Salaires et traitements				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
Dotations d'exploitation	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA	
		- dotations aux provisions		GB	
	Sur actif circulant	: dotations aux provisions		GC	
	Pour risques et charges	: dotations aux provisions		GD	
Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	163 522
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-163 -522
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)	GH	29
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)	GI	
Produits financiers de participations (5)				GJ	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
Différences positives de change				GN	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)				GP	
Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ	
Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
Différences négatives de change				GS	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	
2- RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	
3- RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-163 -493

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : - S12A

DGFIP N° 2053

Siret : 82458974100027
 Pôle : BUHOLD - Pôle holding hors EPA
 Remonée : Liasse fiscale 2020 - IS (société intégrée) - Réelle

Millésime 2021

Closure au :

31/12/2020

[Néant :

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	-21	-101
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL		29
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	142	421
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	-142	-392
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	HY		
-produits de locations immobilières	1G		
-produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
(3) Dont	HQ		
-Crédit-bail mobilier	1H		
-Crédit-bail immobilier	1J		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1K		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HX		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	RC		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	RD		
(8ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2018	A1		
(8ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2018	A2		
(9) Dont transferts de charges	A3		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A4		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A9		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A7		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9)	A8		
dont cotisations facultatives Madelin			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
TOTAL général			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL général			

Société : S12A
Forme juridique : Société à responsabilité limitée
Siège social : 40 Quai du Point du Jour 92100 Boulogne Billancourt
Date de clôture : 31/12/2020

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

Sommaire

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>3</u>
<u>Créances.....</u>	<u>4</u>
<u>Capitaux propres.....</u>	<u>5</u>
<u>Dettes.....</u>	<u>6</u>
<u>Informations complémentaires.....</u>	<u>8</u>
<u>Evènements post à la clôture.....</u>	<u>10</u>

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2020 sont établis conformément aux dispositions du plan comptable général, dans le respect des textes légaux en vigueur. Ils respectent notamment les normes comptables définies par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07 de L'Autorité des Normes Comptables.

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

1. Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthodes comptables, ni d'évaluation, ni de présentation au cours de l'exercice.

2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Suite à l'application du règlement ANC N° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture à compter du 1er janvier 2017, les gains et pertes de changes sur créances et dettes commerciales sont présentés au niveau du résultat d'exploitation.

3. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2014, la quasi-totalité des filiales du groupe Amaury font l'objet d'une intégration fiscale dont la société tête de Groupe est la société Amaury SC qui détient plus de 95% de la société les Editions P Amaury.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale signée entre la société Amaury SC et ses filiales intégrées, il a été retenu, concernant la répartition de la charge d'impôt du groupe intégré, le principe général de la neutralité fiscale.

Lorsqu'une économie d'impôt est générée au niveau du Groupe fiscal, cette économie est réallouée aux filiales déficitaires qui ont contribué à cette économie (en proportion de leur déficit individuel).

Il convient de noter que la filiale ayant bénéficié de cette réallocation ne pourra plus utiliser ses déficits (ayant donné lieu à versement d'une réallocation) pour le calcul de son résultat fiscal (servant de base au calcul de l'impôt dû à la société Mère) au titre d'exercices ultérieurs.

4. Présentation de l'annexe

Sauf mention contraire, les informations de l'annexe sont communiquées en milliers d'euros (K €).

II. Activité de la société et événements significatifs de l'exercice

La société S12A a été constituée le 26 décembre 2016. Elle a pour objet le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion.

Augmentation de capital de 1 700 €, suivie d'une réduction de capital de 1600 € portant le capital à 3 600 EUR composé de 180 actions

1. Créances

Etat des créances en 2020		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2019
Forme juridique : Société à responsabilité limitée					
Créances clients Groupe					
Autres créances Clients					
Créances représentatives de titres prêtés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
	Impôts sur les bénéfices				
Etat et autres	Taxe sur la valeur ajoutée				
Collectivités publiques	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés		3	2	1	1
Débiteurs divers					
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		3	2	1	1

La gestion centralisée de la trésorerie du Groupe Amaury est assurée à travers une société en participation dont toutes les filiales, sont membres, et dont Amaury Investissements est gérant. Les comptes de cette société en participation sont intégrés dans ceux de la société Amaury Investissements. Quotidiennement, les filiales transfèrent les soldes de leurs comptes bancaires à cette société en participation. Les avances consenties en fin d'exercice sont reflétées à l'actif sous la rubrique « autres créances », les avances reçues sont présentées au passif dans le poste « autres dettes ».

Au 31 décembre 2020, le solde est débiteur de 3K€ et est donc comptabilisé dans la rubrique « autres créances » en tant que compte courant. Au 31 décembre 2019, le solde était débiteur pour 1K€.

2. Capitaux propres

- Composition du capital social

Le capital social entièrement libéré s'élève à 3 600 K€ au 31 décembre 2020. Il se compose de 180 parts sociales de 20 € chacune.

- Variation des Capitaux propres (en K€)

	Exercice 2019	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation Du résultat N-1	Apports et fusions	Exercice 2020
Capital social ou individuel	4	3	3				4
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							
Réserve légale							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	-1	2	0				0
Résultat de l'exercice	0	0					0
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2	5	4				3

3. Dettes

- Détail des dettes d'exploitation

Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	2019
Avances et Acomptes sur Commandes					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés					
Autres dettes					
TOTAL DES DETTES D'EXPLOITATION					

IV. Complément d'informations relatives au compte de résultat

1. Quote-part de résultat sur opération faite en commun

Ce compte correspond notamment à la rémunération de la trésorerie placée auprès de la Centrale de Trésorerie Groupe.

V. informations complémentaires

1. Entreprises liées

Sont considérées comme liées les sociétés susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable, c'est-à-dire les Sociétés contrôlées directement ou indirectement à plus de 50%. Notre société est consolidée par intégration globale dans la SC AMAURY. Les postes et les montants (en valeur brute sauf mention contraire et en K€) sont les suivants :

ACTIF	
Participations	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances nettes	2 K€
PASSIF	
Emprunts et dettes financières diverses	0 K€
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	0 K€
Autres dettes d'exploitation	0 K€
RESULTAT FINANCIER	
Produits des participations	0 K€
Charges d'intérêts et charges assimilées (dont QP résultat des SNC)	0 K€

2. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

<i>En K€</i>	Courant	Exceptionnel	Cumul
Résultat avant impôt, après participation	-163		-163
Différence temporaires et permanentes			
Autres réintégrations			
Base imposable	-163		-163
Impôt sur les bénéfices*			
Réallocation IS			
Réduction impôts	20,64		20,64
Total impôt			
Résultat après impôt	-142		-142

3. Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car cela reviendrait à communiquer une information individuelle.

VI. Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe Amaury analyse en permanence les conséquences actuelles et potentielles de la crise. Il est difficile à ce jour de déterminer comment elle impactera ses résultats sur l'exercice 2021. Le groupe s'est engagé dans la mise en place de mesures et actions jugées les plus adaptées et nécessaires afin de poursuivre ses activités dans le respect des décisions des autorités.

S12A

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 500 €
40-42 quai du point du jour 92100 Boulogne-Billancourt
RCS Nanterre 824 589 741

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2021

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt et un
Le 30 juin

La société **AMAURY SERVICES**, Société par actions simplifiée au capital de 400 000 €, dont le siège social est 40-42 quai du point du jour à Boulogne-Billancourt (92100), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 501 659 056,

Propriétaire de la totalité des parts sociales émises par la société S12A,

Représentée par Monsieur Fabrice Ribourg, en sa qualité de Président, intervenant également aux présentes en qualité de Gérant de S12A.

A pris les décisions ci-après portant sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
2. Affectation des résultats dudit exercice
3. Conventions visées par l'article L 223-19 du Code de commerce
4. Quitus de sa gestion au Gérant

PREMIERE DECISION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020)

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Gérant sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- Approuve :
 - Le rapport de gestion,
 - Le compte de résultat,
 - Le bilan et l'annexe tels qu'ils lui ont été présentés.
- Constate qu'aucune dépense relevant de l'article 39.4 du C.G.I. n'a été engagée au cours de cet exercice.
- Constate, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois précédents exercices.

DEUXIEME DECISION
(Affectation du résultat)

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à un montant négatif de (142) € au poste « report à nouveau », qui est ainsi porté d'un montant négatif de (99) € à un montant négatif de (241) €.

TROISIEME DECISION
(Conventions réglementées – Article L.223-19 du Code de Commerce)

L'associé unique déclare qu'aucune convention, visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

QUATRIEME DECISION
(Quitus au Gérant pour sa gestion)

L'associé unique donne quitus de sa gestion, pour l'exercice écoulé, au Gérant.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été rédigé et signé après lecture par l'associé unique et le Gérant.


Fabrice RIBOURG

**Pour AMAURY SERVICES, Associé unique
Et Gérant**